

Démarche	: Demande de financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le département de la Marne(51)
Organisme	: Préfecture de la Marne

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Dans le cadre de l'appui à l'ingénierie, le programme Petites villes de demain (PVD) offre la possibilité pour les communes bénéficiaires du programme et leur(s) établissement(s) public(s) signataire(s) de la convention d'adhésion PVD de mobiliser une aide au financement du poste de chef de projet Petites villes de demain, jusqu'en mars 2026.

Trois partenaires contribuent au financement de cette mesure : l'ANCT, la Banque des territoires et l'ANAH.

Les modalités de demande de financement sont communes à l'ensemble des partenaires.

Les pièces exigées au dépôt de la demande sont les suivantes :

- une lettre de demande de financement ;
- une convention officialisant l'adhésion au programme ;
- le cas échéant, une attestation de non-commencement de l'exécution des missions du poste ;
- une fiche de poste du chef de projet PVD recruté ou une lettre de mission si recrutement interne ;
- un plan de financement prévisionnel annuel ;
- la copie du CV et du contrat de travail si connus ;
- un RIB ;
- une délibération.

La demande de financement sera à renouveler au terme des 12 mois.

Précisions générales

Les pièces exigées au dépôt de la demande sont les suivantes :

- LETTRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Elle est adressée au préfet et signée par le demandeur (commune ou EPCI) et la ou les collectivités associées à la demande, le cas échéant.

- CONVENTION OFFICIALISANT L'ADHESION AU PROGRAMME PVD

Il s'agit de la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain (PVD). Le cas échéant, la convention indique l'engagement de la mise en oeuvre d'une OPAH-RU, d'une OPAH-CD ou d'un plan de sauvegarde en phase pré-opérationnelle ou opérationnelle.

Demande de financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le département - FICHE DE POSTE OU LETTRE DE MISSION DU CHEF DE PROJET PVD

Elle précise les missions attribuées, respectant l'économie générale de la fiche de poste-type présentée en annexe du courrier préfectoral de février 2021, et les communes pour lesquelles le chef de projet exécutera ses missions. En cas de mutualisation, elle indique la quotité de travail dédiée à chaque commune.

Elle précise également le positionnement du chef de projet PVD.

Si le chef de projet PVD est recruté au sein de la collectivité porteuse, une lettre de mission est à joindre, ainsi que la fiche de poste de l'agent qui sera amené à le remplacer sur son précédent emploi.

- PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ANNUEL

Il est établi sur 12 mois, précise le montant estimatif de la dépense et les financements envisagés.

- COPIE DU CV ET DU CONTRAT DE TRAVAIL SI CONNUS

Les données personnelles recueillies sont nécessaires à l'exécution de la mission d'intérêt public des partenaires financeurs. Il appartient au demandeur d'informer préalablement les personnes de la transmission et du traitement des données personnelles par des tiers, ainsi que de leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition et, le cas échéant, d'effacement, de limitation et du droit à ne pas faire l'objet d'une décision autonomisée.

- DELIBERATION

Il s'agit de la délibération du conseil municipal ou communautaire de la commune ou de l'EPCI demandeur, validant le plan de financement du poste de chef de projet PVD et la demande de cofinancement y afférant.

- RIB

- DANS L'HYPOTHESE D'UNE PREMIERE MOBILISATION DU FINANCEMENT DE L'ANAH, ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT D'EXECUTION DES MISSIONS DU POSTE

Lettre de demande

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de demande

Joindre la lettre de demande adressée au préfet de la Marne et signée par le demandeur (commune ou EPCI) et la ou les collectivités associées à la demande, le cas échéant.

Collectivité(s) associée(s) à la demande

Nom de la collectivité

Nom de la collectivité

Nom de la collectivité

Adhésion au programme PVD

Convention d'adhésion PVD

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Demande de financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le département

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention

Engagement d'une opération complexe d'amélioration de l'habitat

Précisions

Les opérations complexes d'amélioration de l'habitat sont l'OPAH-RU, l'OPAH-CD et le plan de sauvegarde.

Engagement d'une opération complexe d'amélioration de l'habitat

Oui

En phase pré-opérationnelle

En phase opérationnelle*

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de non-commencement d'exécution des missions du poste

Dans l'hypothèse d'une 1ère mobilisation du financement de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), joindre l'attestation de non-commencement de l'exécution des missions du poste. La prise de poste doit être postérieure à la demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération du conseil autorisant l'opération engagée

Joindre la délibération du conseil municipal ou communautaire de la collectivité maître d'ouvrage, ayant autorisé son représentant à signer la convention d'opération complexe d'amélioration de l'habitat, si l'opération est en phase opérationnelle.

Fiche de poste / Lettre de mission

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de poste / Lettre de mission

Joindre la fiche de poste précisant les missions attribuées, en respectant l'économie générale de la fiche de poste-type annexée au courrier préfectoral de février 2021 et les communes pour lesquelles le chef de projet PVD exécutera ses missions.

En cas de recrutement interne, joindre la lettre de mission signée.

En cas de mutualisation, elle indique la quotité de travail dédiée à chaque commune.

La fiche de poste ou la lettre de mission précise également le positionnement du chef de projet PVD (ex. : placé sous l'autorité hiérarchique directe du DGS de la collectivité).

Quotité de travail dédiée aux missions de revitalisation et de conduite de l'opération complexe d'amélioration de l'habitat, le cas échéant (%)

Précisez la part estimée du poste qui serait consacrée à la mission "opération complexe d'amélioration de l'habitat" (OPAH), qui justifie la demande de cofinancement auprès de l'ANAH.

Quotité de travail dédiée par commune (%)

Demande de financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le département

Précisez la part de travail dédiée à chacune des communes "Petites villes de demain" bénéficiaires.

Positionnement du chef de projet PVD

Précisez le positionnement du chef de projet PVD dans l'organigramme de la collectivité (ex. : rattachement direct au DGS)

Plan de financement prévisionnel annuel

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de financement prévisionnel annuel

Précisez le montant de la dépense prévisionnelle et les financements envisagés.

Montant de la dépense prévisionnelle totale annuelle du poste (€)

Précisez le montant prévisionnel du salaire annuel chargé.

Financeur(s), taux et montant des financements demandés

Taux de financement

Précisez le pourcentage sollicité auprès de chaque cofinanceur identifié.

Ex. 1 : 50 % ANAH ; 25 % Banque des Territoires ou ANCT

Ex. 2 : 50 % ANCT ; 25 % Banque des Territoires

Montant du financement

Précisez le montant sollicité auprès de(s) cofinanceur(s), le cas échéant.

Taux de financement

Précisez le pourcentage sollicité auprès de chaque cofinanceur identifié.

Ex. 1 : 50 % ANAH ; 25 % Banque des Territoires ou ANCT

Ex. 2 : 50 % ANCT ; 25 % Banque des Territoires

Montant du financement

Précisez le montant sollicité auprès de(s) cofinanceur(s), le cas échéant.

Demande de financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le département

Taux de financement

Précisez le pourcentage sollicité auprès de chaque cofinanceur identifié.

Ex. 1 : 50 % ANAH ; 25 % Banque des Territoires ou ANCT

Ex. 2 : 50 % ANCT ; 25 % Banque des Territoires

Montant du financement

Précisez le montant sollicité auprès de(s) cofinanceur(s), le cas échéant.

CV et contrat de travail si connus

Précisions

Les données personnelles recueillies sont nécessaires à l'exécution de la mission d'intérêt public des partenaires financeurs. Il appartient au demandeur d'informer préalablement les personnes de la transmission et du traitement des données personnelles par des tiers, ainsi que de leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition et, le cas échéant, d'effacement, de limitation et du droit à ne pas faire l'objet d'une décision autonomisée.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat de travail, si signé

A joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV du candidat retenu, s'il est connu

A joindre

Habilitation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération habilitant le demandeur

Joindre la délibération du conseil municipal (ou communautaire) de la commune (ou de l'EPCI) validant le plan de financement du poste de chef de projet PVD et la demande de cofinancement y afférant.

Nom du service chargé du dossier de demande

Précisez :

Ex. : direction générale des services

Email du service chargé du dossier de demande

Précisez :

adresse mél fonctionnelle de préférence

Ex : direction@laville.fr

Demande de financement du poste de chef de projet Petites villes de demain dans le département

Téléphone du service chargé du dossier de demande

Précisez :

numéro de téléphone fixe de préférence

Identité bancaire

IBAN

Précisez le numéro IBAN :

27 caractères au format FR76.....

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

Relevé d'identité bancaire (RIB) à joindre

Autres informations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre document complémentaire

A joindre si vous l'estimez nécessaire à l'instruction de votre demande.

Ex : en cas de recrutement interne du chef de projet PVD, joindre la fiche de poste correspondant à son ancien emploi, ouvert à la vacance.

Informations complémentaires

Portez ces informations, si elles permettent d'éclairer l'instructeur du dossier sur un point particulier de ce dernier.